

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'Inserm, Inserm Transfert et la SATT Sud-Est signent un accord de partenariat pour la valorisation des travaux de recherche publique en sciences du vivant issus des unités mixtes de recherche sur le territoire de la SATT Sud-Est.**

***Les trois partenaires s'accordent sur les modalités de la collaboration entre Inserm Transfert et la SATT Sud-Est reposant sur la répartition des unités conformément à l'accord entre l'Inserm, Aix-Marseille Université et l'Université Nice Sophia Antipolis.***

**Paris, Marseille, le 10 février 2016** – Le Professeur Yves LÉVY, Président-directeur général de l'Inserm, Monsieur Laurent BALY, Président Directeur Général de la SATT Sud-Est, le Dr Pascale AUGÉ, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert annoncent la signature d'un accord de partenariat fixant les modalités d'actions de valorisation auprès des unités mixtes et celles de leur collaboration et coordination.

Au service des chercheurs et de l'innovation en santé humaine, cet accord de partenariat a pour objectif d'optimiser et de démultiplier les capacités de transfert des inventions issues des 21 unités mixtes de recherche du périmètre de la SATT Sud-Est. Des actions de détection, de propriété intellectuelle, de maturation et de commercialisation y seront menées afin de construire et gérer un portefeuille de brevets, issu de la recherche publique régionale, fort, ambitieux et reconnu internationalement.

Inserm Transfert et la SATT Sud-Est s'engagent à collaborer de façon optimale et à s'informer régulièrement de leurs actions respectives auprès des unités mixtes de recherche. Toutes les unités peuvent avoir accès au financement en maturation, Inserm Transfert et la SATT Sud-Est pouvant décider de co-financer la maturation de certains projets.

Les termes de l'accord permettent également de reconnaître équitablement l'investissement consenti par chacune des deux structures et de leurs actionnaires respectifs, et ce à toutes les phases de la chaîne de valeur, y compris celles amont comme la détection et la propriété intellectuelle comptant pour 50% des efforts de valorisation. Enfin, selon cet accord de partenariat préconisé par l'État, la SATT Sud-Est fera le choix du meilleur valorisateur lorsqu'elle financera un projet sur le périmètre des unités qu'elle valorise.

#### **Citation du Pr Yves LÉVY, P-dg de l'Inserm**

*« Avec cet accord, l'Inserm renforce son dispositif de valorisation sur un territoire ancien et solide d'excellence dans la recherche fondamentale, étroitement liée à la recherche translationnelle et clinique de qualité des acteurs hospitaliers régionaux. Les travaux des chercheurs de ce périmètre font preuve d'un fort potentiel pour venir nourrir les domaines stratégiques d'innovation que nous venons de définir nationalement. »*

#### **Citation du Dr Pascale AUGÉ, Président du Directoire d'Inserm Transfert :**

*« L'accord que nous venons de signer avec la SATT Sud-Est est d'importance : c'est un territoire où l'Inserm compte de nombreuses équipes, au sein desquelles se pratique une recherche d'excellence. Le partenariat avec la SATT Sud-Est vient renforcer l'action que nous avons déjà sur le terrain et permet une meilleure couverture des besoins des chercheurs en matière de valorisation. Il permet de développer le potentiel d'innovation des équipes de recherche articulant de manière adaptée enjeux de niveau national de moyen-long termes et enjeux territoriaux de court/moyen termes. »*

#### **Citation de Monsieur Laurent BALY, Président Directeur Général de la SATT Sud-Est :**

*« Je me réjouis d'avoir signé cet accord avec l'Inserm, Actionnaire historique de la SATT Sud-Est, et sa filiale de valorisation, Inserm Transfert. Alors que la recherche médicale de nos actionnaires (l'Inserm, le CNRS et les Universités d'Aix-Marseille et Nice Sophia Antipolis) est reconnue pour son excellence, la SATT Sud-Est se positionne en outil d'accélération de la valorisation et du transfert de leurs technologies. Nous avons déjà 16 projets en cours d'instruction. 3 autres portant sur du diagnostic, des ADN et des protéines thérapeutiques sont engagés en maturation, dont 2 sont cofinancés avec Inserm et Inserm Transfert. J'ai la conviction que ce partenariat permettra de démultiplier les capacités de transfert vers la commercialisation et de faire rayonner la recherche médicale régionale. »*

### A propos de la SATT Sud Est

La SATT Sud Est, « l'Accélérateur du Transfert de Technologies », développe la compétitivité des entreprises par l'innovation issue de la recherche publique des régions PACA et Corse. Elle se positionne en acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation. Son cœur de métier est la maturation des inventions issues des laboratoires de recherche régionaux sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché) et technologique (preuve de concept). Sa mission consiste à combler le gap technologique entre ces inventions et leurs applications industrielles. Son objectif est de transférer les technologies innovantes de ses actionnaires vers le monde industriel par la concession de licences d'exploitation à des entreprises. La SATT Sud Est est une Société par actions simplifiée (SATT PACA Corse SAS) au capital social de 1 M€. Ses actionnaires sont les Universités d'Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, l'Ecole Centrale Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Société comptait 41 collaborateurs permanents. Son siège social est situé à Marseille et une équipe est basée à Sophia Antipolis. Pour plus d'informations, visitez [www.sattse.com](http://www.sattse.com) et suivez twitter @SATTse\_ Consultez notre portefeuille de technologies innovantes et créez votre compte personnel à [www.sattse-technologies.com](http://www.sattse-technologies.com)

### A propos de l'Inserm

[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)

L'Inserm, Institut national de la santé et de la recherche médicale, est depuis plus de 50 ans le seul organisme public français dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine avec près de 15 000 chercheurs, ingénieurs et techniciens. L'Institut se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient et mène une recherche multithématique qui permet l'étude de toutes les maladies, des plus fréquentes aux plus rares. L'Inserm est membre fondateur d'Aviesan\*, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé créée en 2009.

\* Membres d'Aviesan : CEA, CNRS, CHRU, CPU, INRA, INRIA, Inserm, Institut Pasteur, IRD

### A propos d'Inserm Transfert

[www.inserm-transfert.fr](http://www.inserm-transfert.fr)

Filiale de droit privé de l'Inserm fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers l'industrie, de la déclaration d'invention au partenariat industriel. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets européens et internationaux, de projets de grande envergure en épidémiologie et en santé publique. Depuis 2009, elle gère une enveloppe de maturation. Enfin, elle collabore étroitement avec la société d'amorçage dédiée aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative.

### Contacts presse :

<b>Inserm Transfert</b> Céline CORTOT celine.cortot@inserm-transfert.fr 01 55 03 01 68	<b>SATT Sud-Est</b> Florent Martin florent.martin@sattse.com 07 57 50 20 60
<b>Inserm</b> Séverine CIANCIA presse@inserm.fr 01 44 23 60 86	<b>SATT Sud-Est</b> Aurélien Falcot aurelien.falcot@sattse.com 07 81 08 08 55